



Décisions et liste des résolutions

I. DECISIONS

EB121(1) Composition du Comité permanent des Organisations non gouvernementales du Conseil exécutif

Le Conseil exécutif a nommé le Dr Jigmi Singay (Bhoutan) et le Dr J. Calderón Yberico (Pérou) membres, pour la durée de leur mandat au Conseil exécutif, de son Comité permanent des Organisations non gouvernementales, en plus de M. O. K. Shiraliyev (Azerbaïdjan), du Dr Ren Minghui (Chine) et du Dr R. R. Jean Louis (Madagascar) qui font déjà partie de ce Comité. Il a été entendu que, si l'un des membres du Comité n'était pas en mesure d'assister à ses réunions, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Comité.

(Deuxième séance, 24 mai 2007)

EB121(2) Composition du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif

Le Conseil exécutif a nommé membres du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration le Dr S. Fadilah Supari (Indonésie), le Dr H. Shinozaki (Japon), le Dr Z. M. Youba (Mali), M. M. Bailón Gonzalez (Mexique), M. P. Hodgson (Nouvelle-Zélande), le Professeur J. Pereira Miguel (Portugal) et le Dr H. Abdessalem (Tunisie) pour une période de deux ans ou jusqu'à l'expiration de leur mandat au Conseil, si celle-ci intervient plus tôt, en plus du Dr A. S. Salehi (Afghanistan), de M. J. Fisker (Danemark), du Dr J. Agwunobi (Etats-Unis d'Amérique), du Dr W. T. Gwenigale (Libéria), de M. N. S. de Silva (Sri Lanka), du Dr B. Sadasivan (Singapour), Président du Conseil, membre de droit, et du Dr J. G. Maza Brizuela (El Salvador), Vice-Président du Conseil, membre de droit. Il a été entendu que, si l'un des membres du Comité, à l'exception des deux membres de droit, n'était pas en mesure d'assister à ses réunions, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Comité.

(Deuxième séance, 24 mai 2007)

EB121(3) Composition du Comité de la Fondation Léon Bernard

Le Conseil exécutif, conformément aux Statuts de la Fondation Léon Bernard, a nommé le Professeur S. Aydin (Turquie) membre, pour la durée de son mandat au Conseil exécutif, du Comité de la Fondation Léon Bernard, en plus du Président et des Vice-Présidents du Conseil, membres de droit. Il a été entendu que, si le Professeur Aydin n'était pas en mesure d'assister aux réunions du Comité, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Comité.

(Deuxième séance, 24 mai 2007)

EB121(4) Composition du Groupe de sélection de la Bourse de la Fondation Jacques Parisot

Le Conseil exécutif, conformément au Règlement d'exécution de la Fondation Jacques Parisot, a nommé Sir Liam Donaldson (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) membre, pour la durée de son mandat au Conseil exécutif, du Groupe de sélection de la Bourse de la Fondation Jacques Parisot, en plus du Président et des Vice-Présidents du Conseil, membres de droit. Il a été entendu que, si Sir Liam Donaldson n'était pas en mesure d'assister aux réunions du Groupe, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Groupe.

(Deuxième séance, 24 mai 2007)

EB121(5) Composition du Groupe de sélection du Prix Sasakawa pour la Santé

Le Conseil exécutif, conformément aux Statuts du Prix Sasakawa pour la Santé, a nommé le Professeur Sohn Myong-sei (République de Corée) membre du Groupe de sélection du Prix Sasakawa pour la Santé, en plus du Président du Conseil et d'un représentant du fondateur, membres de droit. Il a été entendu que, si le Professeur Sohn Myong-sei n'était pas en mesure d'assister aux réunions du Groupe, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Groupe.

(Deuxième séance, 24 mai 2007)

EB121(6) Composition du Groupe de sélection de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé

Le Conseil exécutif, conformément aux Statuts de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé, a nommé le Dr H. Abdessalem (Tunisie) membre du Groupe de sélection de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé, en plus du Président du Conseil, d'un membre du Conseil exécutif d'un Etat Membre de la Région de la Méditerranée orientale et d'un représentant du fondateur, membres de droit. Il a été entendu que, si le Dr Abdessalem n'était pas en mesure d'assister aux réunions du Groupe, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Groupe.

(Deuxième séance, 24 mai 2007)

EB121(7) Composition du Groupe de sélection de la Fondation de l'Etat du Koweït pour la Promotion de la Santé

Le Conseil exécutif, conformément aux Statuts de la Fondation de l'Etat du Koweït pour la Promotion de la Santé, a nommé le Dr A. A. bin Shakar (Emirats arabes unis) membre, pour la durée de son mandat au Conseil exécutif, du Groupe de sélection de la Fondation de l'Etat du Koweït pour la Promotion de la Santé, en plus du Président du Conseil, d'un membre du Conseil exécutif d'un Etat Membre de la Région de la Méditerranée orientale et d'un représentant du fondateur, membres de droit. Il a été entendu que, si le Dr bin Shakar n'était pas en mesure d'assister aux réunions du Groupe, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Groupe.

(Deuxième séance, 24 mai 2007)

EB121(8) Nomination des représentants du Conseil exécutif à la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé

Conformément au paragraphe 1 de la résolution EB59.R7, le Conseil exécutif a nommé son Président, le Dr B. Sadasivan (Singapour), et ses trois premiers Vice-Présidents, le Dr W. T. Gwenigale (Libéria), le Dr V. Jaksons (Lettonie) et M. A. A. Miguil (Djibouti) pour représenter le Conseil à la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé. Il a été entendu que, si l'un d'entre eux n'était pas en mesure d'assister à la session de l'Assemblée de la Santé, le Vice-Président restant, le Dr J. G. Maza Brizuela (El Salvador), et le Rapporteur, le Dr Jigmi Singay (Bhoutan), pourraient être invités à représenter le Conseil.

(Deuxième séance, 24 mai 2007)

EB121(9) Date, lieu et durée de la cent vingt-deuxième session du Conseil exécutif

Le Conseil exécutif a décidé que sa cent vingt-deuxième session s'ouvrirait le lundi 21 janvier 2008 au Siège de l'OMS à Genève et prendrait fin au plus tard le samedi 26 janvier 2008.

(Deuxième séance, 24 mai 2007)

EB121(10) Date, lieu et durée de la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé

Le Conseil exécutif a décidé que la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé s'ouvrirait le lundi 19 mai 2008 au Palais des Nations à Genève et prendrait fin au plus tard le samedi 24 mai 2008.

(Deuxième séance, 24 mai 2007)

II. RESOLUTIONS

EB121.R1 Méthode de travail du Conseil exécutif

EB121.R2 Comité d'experts de la Sélection et de l'Utilisation des Médicaments essentiels :
création d'un sous-comité

= = =